

Réunion du 28 août 2023 – Forces Vives

Accueil par Jacques Rumpler

Après avoir salué l'assemblée, Jacques Rumpler remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite des soirées d'été, celles et ceux qui sont présents en semaine, les weekends, pour maintenir un Écomusée vivant et dynamique. Il évoque un rdv de prise de contact le matin même de la directrice régionale de la DRAC¹, qui, après une visite des sites de stockage des collections, a reconnu l'ampleur de la tâche d'inventaire et de classement de plus de 50 000 objets dont seulement 14 000 sont enregistrés dans la base de données. Il se félicite de l'attitude bienveillante de cet organisme, laquelle pourrait apporter des solutions à quelques-unes de nos préoccupations en matière de gain d'efficacité dans la mise en œuvre des normes qui régissent l'activité muséale. Cela pourrait notamment passer par le rapprochement avec des musées confrontés à des problématiques comparables (volumes et nombre d'objets, inventaire, conditions de stockage, etc.)

Bilans et événements à venir (Michel Zindy)

- Fête au village
Michel remercie à son tour les bénévoles qui se sont mobilisés en nombre pour assurer l'animation des stands et la logistique des soirées. Plus de 16 000 visiteurs sur les 7 soirées, avec un record de 2956 personnes sur la soirée du 11 août, ce qui représente une moyenne de 2450 visiteurs par soirée. Plus de 27 000 jetons vendus (à raison de 2 € pour 5 jetons), 60 bénévoles d'un jour sans lesquels il n'aurait pas été possible de respecter les 2 heures de présence au stand par bénévole, ce qui a été apprécié par chacun-e.
- Folk'estival
Malgré la pluie, 2000 visiteurs présents au cours du weekend.
- Représentations à l'extérieur
Michel insiste sur la nécessaire préparation en amont de ces présences à l'extérieur. Il donne pour exemple la présence bénévole et/ou salariée en costume aux Journées d'octobre, à la foire expo de Mulhouse, dernièrement le groupe fibres à Kutzenhausen, etc. L'élaboration d'une fiche projet est indispensable afin de mobiliser tous les services concernés dans des délais raisonnables : la communication pour annoncer, les services techniques pour l'aide matérielle, l'administration pour les véhicules, etc. Cette étape permettra de limiter les oublis de dernière minute, les appels à l'aide aux salariés hors temps de travail et surtout, optimisera l'opération tout en rassurant les intervenants.
- À venir :
 - Les vendanges les 9 et 10 septembre (2 bénévoles le samedi, une quinzaine le dimanche). RDV à 10 h en costume de semaine devant Wettolsheim. Il est indispensable de s'inscrire pour prévoir le nombre de casse-croûte du vendangeur.
 - Les Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre avec pour thème les travaux d'aiguilles.
 - Inauguration du labyrinthe des pommes le 23 septembre
 - Les arts du feu du 6 au 8 octobre
 - Les contes et légendes d'automne pour clôturer la saison.

¹ Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Emmanuel Kakiel remercie les bénévoles pour leur engagement, leur passion et leur dévouement à l'occasion de toutes ces manifestations, en l'occurrence pour ce grand événement du mois d'août qu'est la Fête au village.

Focus sur les travaux (Yasar Ilhan)

- Travaux réalisés :
 - Réfection des planchers des passerelles de la Rotonde et vers la collection d'art funéraire.
 - Porte coupe-feu de la chaufferie du bâtiment du service pédagogique.
 - Dragage de la rivière pour réduire la végétation et les mousses flottantes qui entravent le bon fonctionnement des barques.
 - Intervention prochaine d'une scierie mobile pour scier les grumes devant la scierie en raison de l'arrêt de la machinerie de la scierie de l'Écomusée.
(Emmanuel Kakiel informe l'assemblée qu'un groupe de travail constitué de 2 bénévoles et de salariés suite à la réunion du 26 août dernier, est destiné à redonner vie à la scierie et à la charronnerie, dans le respect des normes de sécurité. Les échanges ont été constructifs et de qualité).
 - Installation et mise en service du lave-vaisselle de la Stub (les bénévoles du service cuisine précisent qu'il ne fonctionne toujours pas).
 - Remplacement du moteur de ventilation de la forge.
 - Mise en fonction du portail du plateau technique (motorisation et lecteur de badge).
 - Peinture des murs et portes du couloir du rdc de l'administration (un grand merci aux assidus du jeudi !).
 - Pose de copeaux sur l'aire de la Forêt des jeux (mis en place par les Assidus).
 - *Question : le manège fonctionnera-t-il ?*
Réponse de Yasar Ilhan : un nouveau moteur est arrivé, le manège sera remis en route.
- Travaux programmés :
 - Tubage des évacuations de fumée des bâtiments de Gommersdorf, Hésingue II, Illkirch, Schwindratzheim, Soufflenheim.
- Travaux en cours :
 - Étude en cours pour la réfection du bâtiment de Kunheim.
 - Consultation et étude en cours du bâtiment de Battenheim (prolongement de Hésingue II).
 - Consultation et étude en cours du pavillon de Ribeauvillé et du bâtiment de Wettolsheim.

Le bénévolat (Emmanuel Kakiel)

Il rappelle le périmètre d'action du bénévolat en 6 éléments clés :

1. Animation des ateliers : participer à la transmission des traditions en animant des ateliers artisanaux,
2. Accompagnement des visiteurs : guider et informer les visiteurs tout au long de leur parcours,

3. Soutien événementiel : contribuer à la logistique et à la mise en place lors des événements spéciaux, tels que les festivals thématiques et les expositions temporaires,
4. Maintenance et jardinage : participer à la préservation des bâtiments historiques et des espaces verts en contribuant à l'entretien et à la restauration,
5. Recherche et documentation : aider à la recherche et à la documentation pour enrichir la connaissance de l'histoire locale et des traditions alsaciennes,
6. Promotion et communication : contribuer à la promotion de l'Écomusée en participant à des activités de communication, en gérant les médias sociaux ou en rédigeant des articles.

Ce que le bénévolat ne permet pas :

- Le bénévole ne peut percevoir aucun type de rémunération,
- Ni de de prestation en nature : repas, transport, hébergement, mise à disposition de matériel et de véhicule à des fins personnelles,
- Le bénévolat est une activité totalement désintéressée.

Le bénévolat permet : prétendre au remboursement des frais qu'il engage pour le compte de l'association sous couvert d'une autorisation écrite de l'entreprise.

Il rappelle que les notes de service sont affichées au panneau des bénévoles au PC.

- 01-2023 : Interdiction de boire de l'alcool sur site (note de service en annexe)
- 02-2023 : Divulgence de données sensibles et confidentielles
- 03-2023 : Sensibilisation aux réseaux sociaux
- 04-2023 : Sensibilisation au constat de vol de matériel
- 06-2023 : Sensibilisation au maintien en bon état de propreté des infrastructures

Jacques Rumpler intervient pour informer l'auditoire que plusieurs audits sont en cours, celui de la région Grand Est, celui de la Chambre régionale de la Cour des comptes, qui a pour but d'examiner dans le détail tous les fonctionnements d'une entreprise bénéficiant de fonds publics (72 points précis à documenter, certains remontant à la création du musée).

Soirée tartes flambées (bénévoles adhérents et d'un jour, salariés) :

- Les circonstances particulières font de cette année une année de transition. Il n'est pas question de renoncer à ces moments de convivialité, nous allons nous donner le temps de la réflexion afin de pouvoir, dès l'an prochain, organiser des soirées festives dans les meilleures conditions de sécurité.

Voyage d'études d'automne (Guy Macchi)

Plusieurs possibilités sont étudiées :

- Le Ballenberg (Suisse) déjà visité il y a cinq ans.
- D'autres musées à distance raisonnable, peu nombreux.

Il faut prendre en compte :

- Le coût de l'entrée (participation de la cagnotte des sirops de Lucien et son équipe (applaudissements) et de la distillation),
- le coût du transport,
- le nombre de participants,
- beaucoup de musées sont fermés les lundis,
- l'amplitude du déplacement ne doit pas excéder douze heures,
- l'éventuelle participation aux frais de l'Écomusée,

- la participation des salariés au voyage d'études qui impose le lundi.
La réflexion est lancée...

En annexe : Note de service n°1-2023 concernant la consommation d'alcool sur le site

À vos agendas :

Prochaine réunion le **lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30**

Retrouvez votre espace bénévoles :

<https://www.ecomusee.alsace/espace-benevole/>

mot de passe : **EMA*benevoles**

Notre adresse mail : benevoles@ecomusee.alsace



Note de service 01-2023

Interdiction de consommation d'alcool sur l'enceinte de l'Ecomusée et ses annexes

À : Tous les salariés et bénévoles de l'Ecomusée d'Alsace

Date : 12 juin 2023

Objet : Interdiction de consommation d'alcool sur l'enceinte de l'Ecomusée et ses annexes
Chers salariés et bénévoles,

Nous souhaitons vous informer de l'adoption d'une nouvelle politique (en lien avec la charte intérieure) concernant la consommation d'alcool sur l'enceinte de notre entreprise. À partir du 12 juin 2023, il est strictement interdit de boire de l'alcool dans tous les espaces de l'entreprise, y compris les bureaux, les salles de réunion, les espaces communs et les zones de détente, les habitations du musée et des annexes.

Cette décision a été prise dans le but de garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux pour tous. L'alcool peut avoir des effets néfastes sur la productivité, la concentration et la capacité de prendre des décisions éclairées, ainsi que sur les relations interpersonnelles.

Les raisons de cette interdiction sont les suivantes :

Sécurité : La consommation d'alcool peut entraîner une diminution des capacités cognitives et physiques, ce qui peut augmenter les risques d'accidents sur le lieu de travail. Nous voulons assurer la sécurité de tous nos employés en évitant toute situation potentiellement dangereuse.

Productivité : L'alcool peut altérer la performance et la productivité au travail. Nous cherchons à maintenir un niveau élevé d'efficacité, ce qui nécessite une attention et une concentration optimales.

Respect mutuel : Nous valorisons un environnement de travail respectueux et inclusif, où chacun se sent en sécurité et à l'aise. L'alcool peut entraîner des comportements inappropriés, des conflits ou des situations gênantes, ce qui peut nuire aux relations entre les collègues.

Nous vous demandons à tous de respecter cette nouvelle politique. Toute infraction à cette interdiction pourra entraîner des mesures disciplinaires, conformément à notre code de conduite et aux politiques de l'entreprise.

Nous sommes convaincus que cette mesure contribuera à préserver notre environnement de travail harmonieux et à garantir le bien-être de tous. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette nouvelle politique, n'hésitez pas à contacter votre responsable ou le service des ressources humaines.

Nous vous remercions de votre coopération.

Cordialement,

Emmanuel KAKIEL
Directeur